

Le coup de pouce de la réforme LMD

L'harmonisation de l'enseignement supérieur en Europe explique l'explosion des formations en trois ans.

PRÉSENTS depuis de nombreuses années sur le marché français de l'enseignement supérieur, les bachelors commencent à s'imposer. Un gain de visibilité qui doit certainement beaucoup à la réforme LMD (pour licence-maîtrise-doctorat). Avec le processus de Bologne, les pays européens se sont en effet engagés à harmoniser

leur enseignement supérieur. Une mise à plat qui est notamment passée par l'adoption de cycles de formation communs à toute l'Europe, faisant passer la France du traditionnel schéma deug, licence, maîtrise, DESS/DEA, doctorat à un découpage en trois cycles de 3 ans (licence), 2 ans (master) et 3 ans (doctorat).

Dans ce cadre, le bachelor correspond au premier niveau de reconnaissance des diplômes en Europe, au même titre que la licence, délivrée dans les universités. Autre atout : ce terme anglo-

saxon correspond depuis de nombreuses années à une réalité à l'étranger : il sanctionne 3 ans d'études en Europe et 4 ans outre-Atlantique. De quoi susciter l'engouement des écoles qui, dans un marché de la formation devenu mondial, cherchent à attirer des étudiants étrangers. C'est pourquoi même des formations à bac + 5 mettent désormais en avant un bachelor à la fin de la troisième année. C'est le cas par exemple de l'ISEE (Institut supérieur d'enseignement au management d'entreprise), qui a lancé à la

rentrée dernière une formation management en entreprise, scindée en un bachelor et un master. « Les premiers étudiants entrés en première année projettent pour la plupart de poursuivre leurs études jusqu'au master et notre objectif est de les mener à ce niveau de formation. Le découpage en bachelor et master permet cependant de répondre au système LMD », souligne Florence Coquet, responsable communication et concours à l'ISEE. Le bachelor a donc un bel avenir devant lui.

G. G.